

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRALBE

2020/012

CONSEILLERS ELUS : 27 – EN FONCTION : 27 – PRESENTS : 27

SÉANCE EN DATE DU 02 JUIN 2020

SOUS LA PRESIDENCE DE M. PIERRE-JEAN DIDIOT, MAIRE.

POINT 3.6 : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES TRAVAUX, DE LA VOIRIE ET DES RESEAUX, DES BATIMENTS ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal,

Après que Monsieur le maire a demandé si d'autres conseillers municipaux souhaitent être candidat,

Après que la candidature de M. Armand GROSS est déclarée,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des voix,

Désigne comme suit les membres de la Commission des Travaux, de la Voirie et des Réseaux, des Bâtiments et de l'Assainissement :

1. WEISS Jean Louis
2. MELY André
3. ROSSLER Guy
4. HENNARD Jean Gérard
5. CLOP Gabriel
6. BLONDY Jean Louis
7. BERGANTZ Gérard
8. GROSS Armand

M. le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été publiée le 03 juin 2020

Pour extrait conforme,
Sarralbe, le 03 juin 2020
Le Maire,
Pierre-Jean DIDIOT